

De nombreux endroits au Canada possèdent le savoir faire : les établissements d'enseignement supérieur comme les universités de Calgary, de l'Alberta, du Manitoba, du Nord de la Colombie-Britannique, du Yukon et les collèges de l'Arctique; les organismes et les ONG comme la Commission canadienne des affaires polaires, le Comité canadien des ressources arctiques et la Conférence circumpolaire inuite (Canada). De plus, il y a de nombreux scientifiques et spécialistes des politiques aux échelons fédéral, provincial et territorial. Les entreprises du secteur privé qui ont des activités dans le Nord embauchent des spécialistes de différents domaines. Bon nombre de ces spécialistes entretiennent déjà des relations avec des spécialistes de leur propre domaine au Canada et dans le monde circumpolaire. Cependant, plusieurs font face à une insuffisance chronique de fonds ou à de mauvaises connectivités aux organismes de direction. Ces questions doivent être traitées si le Canada veut jouer un rôle plus sérieux dans les affaires circumpolaires.

Le gouvernement du Canada travaillera avec ses homologues provinciaux et territoriaux, les institutions subventionnaires, les fondations et les groupes d'intérêts du secteur privé, ainsi qu'avec les partenaires intéressés du Conseil de l'Arctique, si l'on veut accroître les connaissances dans les établissements d'enseignement supérieur, les ONG et les institutions établies dans le Nord. On cherchera de plus à trouver un moyen d'élaborer un programme de formation à distance pour l'Université de l'Arctique ainsi qu'un réseau de recherche en matière de politiques qui pourrait être lié, au besoin, au processus d'élaboration des politiques, y compris aux travaux du Conseil de l'Arctique. Le rôle du fédéral sera centré sur les partenariats et les ressources initiales. Il devra également contribuer à faire le rapprochement entre la recherche et l'élaboration de politiques, et à établir des liens avec les organismes de direction comme les organismes gouvernementaux et le Conseil de l'Arctique.

Parmi les initiatives précises devant être examinées figurent :

- l'élaboration d'un programme de formation à distance pour l'Université de l'Arctique;
- l'accroissement du nombre de stages et d'emplois pour les jeunes, des échanges étudiants, ainsi que des options d'enseignement par le biais de l'Université de l'Arctique et des collèges affiliés de la région circumpolaire;
- le financement en partenariat pour la création d'un réseau canadien pour la recherche circumpolaire en matière de politiques, qui serait liés avec d'autres institutions canadiennes. On établirait aussi des liens avec d'autres centres de recherches circumpolaires.